

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE SUISSE DE MIES À FOUNEX

Patrick Freudiger, secrétaire régional, Conseil régional de Nyon

Sur la Côte vaudoise, la route suisse a rempli durant de nombreuses décennies la fonction de liaison routière principale entre Genève et Lausanne. A partir des années 1960, avec la création de l'autoroute A1, la route cantonale 1a a été dépossédée de cette fonction et a vu son périmètre progressivement bordée d'un tissu quasi-continu de constructions individuelles, laissant apparaître quarante années plus tard, un nombre de plus en plus limité d'échappées visuelles sur le lac ou le Jura.

L'importante largeur de cette voie combinée avec la vitesse des véhicules confère à cet axe un caractère très routier. La route suisse constitue une sorte d'obstacle que les habitants franchissent « blindés » dans leur voiture pour rejoindre les quelques espaces publics de détente du bord du lac qui sont très prisés, notamment à la belle saison.

En 2004, le projet d'agrandissement du port du Torry a nécessité de réfléchir au traitement des accès et du stationnement le long de la RC1. La

discussion a porté sur l'aménagement ponctuel et sur l'intérêt d'intégrer ce dernier dans une vision plus large permettant d'intégrer les diverses questions d'accessibilité, de sécurité et de convivialité.

Pour trouver une solution appropriée, les élus des quatre communes traversées par cet axe ont convenu de travailler à l'établissement d'une vision d'ensemble. La cohérence des aménagements projetés le long de cet axe a été recherchée sur une longueur de près de cinq kilomètres. Un concept directeur d'aménagement a été établi en partenariat entre les communes, la région et le canton de Vaud, débouchant sur la signature d'une charte d'aménagement. Depuis lors, le projet a été intégré dans la démarche d'agglomération franco-valdo-genevoise et bénéficie d'un soutien fédéral pour sa réalisation; l'étude d'avant-projet sera ainsi terminée en fin d'année 2011 et les premières réalisations sont prévues pour 2014.



Fig. 1 : Principales liaisons piétonnes entre la RC1a et les villages (© Conseil régional de Nyon)

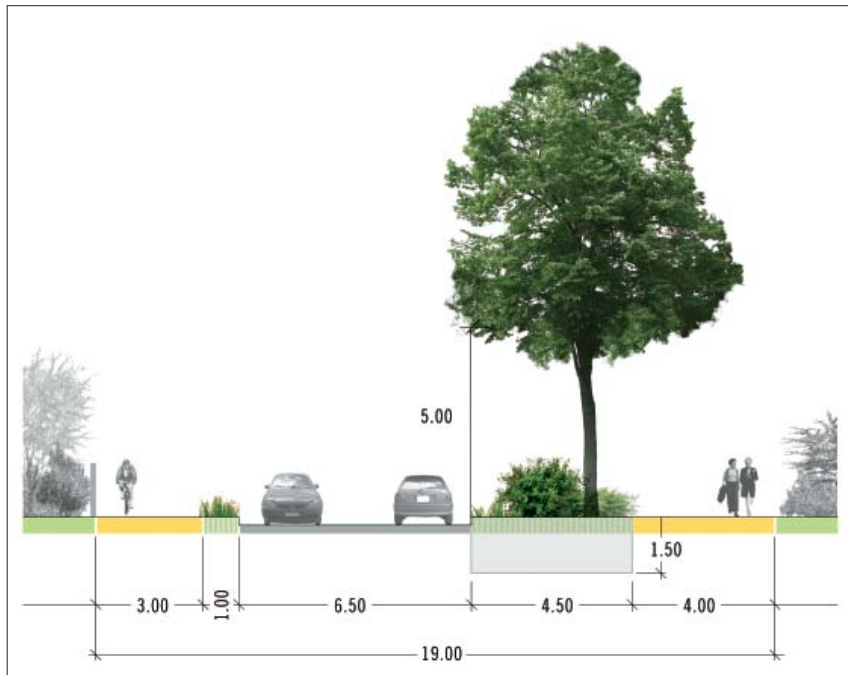


Fig. 2: Aménagement routiers : coupe de principe

La mobilité douce privilégiée

Le traitement des accessibilités vise à rendre plus fonctionnelles et sûres les relations perpendiculaires entre les zones résidentielles des villages et les espaces publics du bord du lac, mais également de faciliter les accès aux trois gares régionales RER de Mies, Tannay et Coppet.

Côté lac de la route, l'aménagement consistant à réduire la largeur de la chaussée permet la création d'un espace piétonnier sécurisé, agréable et conséquent. Il constitue un itinéraire pour les déplacements doux, en relation avec les activités lacustres et en continuité du cheminement riverain prévu dans le plan directeur cantonal des rives du lac.

La sécurité renforcée

Le concept directeur vise à une réduction de la vitesse par la diminution des sur-largeurs du gabarit routier actuel. Les cheminements pour les piétons et les cycles sont séparés de la chaussée empruntée par les véhicules motorisés. De nouvelles traversées piétonnes sont aménagées en îlots de sécurité. Les secteurs de stationnement sont quant à eux desservis par une contre-route adaptée et permettant une meilleure cohabitation des différents modes de déplacement.

Un nouvel axe paysager intercommunal

De nouveaux espaces publics généreux et accessibles sont créés de part et d'autre de la route. Cette constitution de différentes séquences paysagères sera intégrée à une véritable avenue paysagère conçue dans une



Fig. 4: Permettre une réappropriation du lac et de ses abords



Fig. 3 : Aménagement des séquences paysagères

unité de traitement à terme de tous les tronçons de la RC1a de Versoix à Lausanne.

Les aménagements proposés apportent une réelle plus-value sociale et environnementale. Ils mettent en valeur cet axe historique et permettent aux riverains et usagers des lieux de se réapproprier le lac et ses abords, renforçant ainsi la qualité de vie.

En définitive, le concept directeur de l'aménagement de la RC1a offre une vision

coordonnée du traitement de cet axe. L'ensemble des mesures préconisées modifiera considérablement l'allure de cette route.

Il faut encore souligner que les riverains et habitants des communes concernées ont été préalablement consultés et leurs préoccupations prises en compte. Les communes de Mies, Tannay, Coppet et Founex, la région et le canton se sont d'autre part engagés à concrétiser le projet dans un esprit de partenariat.

Bureau du Comité

ASPAN-Suisse occidentale

Hugues Hiltpold, président
Laurent Guidetti, vice-président

Michèle Miéville, Christa Perregaux, Michel Jaques, membres
Isabelle Debrot, trésorière

Impression

Stämpfli Publikationen AG
Wölflistrasse 1, CP 8326
CH-3001 Berne

Mise en page

Rédaction *TRACÉS*
Bassenges 4
CH-1024 Ecublens

Rédacteur responsable

Comité de l'ASPAN-SO
Secrétariat, Grand-Rue 38, CH-1260 Nyon

Comité de rédaction des Cahiers

Pascal Michel (rédacteur en chef),
A.-M. Betticher, D. Clerc, M. Miéville,
C. Perregaux, M. Ruzicka-Rossier,
M. Tranda-Pittion, C. Wasserfallen (membres)